

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2009

1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 8 décembre 2008

Secrétaire : Alexandre FAURET

Observations :

Mme MERCERON attire l'attention sur le remplacement de Mme COURJAUD : il s'agit du fonctionnement de la cuisine qui restera en interne (confection des repas à la cantine) mais le recrutement sera bien réalisé en externe avec la collaboration des services du Centre de gestion de St Maixent l'Ecole.

2. Compte rendu des commissions

a. **Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d'Urbanisme – Assainissement**

- Aménagement de la mairie :

Une réunion de la commission a eu lieu pour la préparation de l'Avant Projet Sommaire (APS) : Mr MARY présente les plans et les coût des travaux :

Phase 1 : Bâtiment rez-de-chaussée intérieur : 245.000 € HT

Phase 2 : 1^{er} étage intérieur : 227.000 € HT

Abords : 107.000 € HT

Honoraires et frais divers : 16,25 % du montant des travaux

Montant total de l'opération 673.133 € HT

Certains travaux pourraient être faits en régie par les employés communaux (attention cependant à la garantie décennale non comprise dans ce cas). Voir également pour un « chantier école » par exemple, pour les extérieurs. Ce sont des propositions qui méritent d'être étudiées en commission.

Le diagnostic de la charpente et de la toiture sera réalisé fin janvier.

L'Avant Projet Définitif (APD) sera présenté dans les prochaines semaines. Les conseillers sont dorés et déjà invités à faire leur remarques.

Un dossier a été déposé pour la demande de subvention D.G.E. 2009 auprès de la Préfecture.

Quels sont les financements possibles :

- DGE 48.000 € maximum par l'état (dont 8.000 € pour l'accessibilité)
- Aide à la décision : environ 4.000 € (sur une enveloppe totale de 12.000 €)
- Proxima : environ 30.000 €
- Région : FRIL sous réserve des priorités données par le Conseil Régional

Le coût des travaux devra être prévu lors du vote du budget primitif 2009.

Planification en fonction des crédits disponibles.

- garderie périscolaire : faire une commission ad hoc pour conduire les travaux d'agrandissement en collaboration avec la commission jeunesse. Travaux à prévoir rapidement car les organismes de tutelles (CAF et MSA) font régulièrement des remarques sur notre mode de fonctionnement.

L'agrandissement pourrait être réalisé dans le jardin.

Prévoir les réunions de travail plutôt le soir pour permettre à un maximum de personnes d'y participer.

- Salles des fêtes - salle 2 : peinture à commander

La commission travaillera sur les priorités à donner à tous ces projets.

- salle de sports : chauffage remis en marche (panne de gaz)
- salle des fêtes : Mr BERTIN signale un problème d'eau chaude à la cuisine : à voir

b. Commission « Enfance Jeunesse »

- CLSH pour les vacances de février : prévoir 2 personnes (titulaires du BAFA) pour la 1^{ère} semaine car Mme GERON, Directrice, n'assurera qu'une semaine.
- projet « Roumaniterre » : Mr FAURET a été interpellé par un parent d'élève concernant la subvention donnée par la commune. Mr le maire peut répondre que le bilan étant positif pour l'opération, la subvention pourrait être versée qu'en cas de besoin si les jeunes roumains venaient en France par exemple.

c. Commission « Environnement naturel » - voirie

Monsieur RENAUDET fait le point sur les travaux en cours, la commission ne s'étant pas réunie depuis la dernière réunion du conseil municipal.

- rénovation du broyeur pour le taillage des haies
- taillage des haies jusqu'au printemps. Prévoir de réinvestir en matériel (tête de broyeur) pour l'année prochaine.
- Remarque au sujet des sorties des engins agricoles sur les voies publiques qui peuvent parfois salir les routes et les rendre dangereuses : les agriculteurs doivent prévenir la mairie afin de faire installer des panneaux avertisseurs, le maire peut également intervenir pour donner l'information.
- Demande pour la réfection du trottoir le long de la Nationale en dessous du garage. Ces travaux seront inclus dans le cadre de la réfection du bourg.
- Lotissement du Pinier 1 : les entrées de garage semblent trop hautes : à voir avec les services techniques de l'équipement pour connaître la réglementation en la matière et visite de la commission sur place ;
- Lampadaire endommagé rue du Camp : dossier en cours auprès de l'assurance.
- Plusieurs remarques ont été faites concernant le délai d'intervention pour le salage des voies communales après la neige de la semaine dernière. Comment faire pour déneiger un maximum de routes communales ? Tout en optimisant les coûts, il est facile de prévoir un stock de sel. Mais il est évident que nous ne pourrions pas nous équiper avec des machines spécialisées pour le déneigement.
- Ateliers municipaux : proposition d'aménagements extérieurs à voir en commission (cases pour le rangement des matériaux, etc...)
- « Coins propres » : toujours aussi sales surtout pendant la période des fêtes de fin d'année. Prévenir le S.V.L. de cet état de faits.
- Passage piétonnier entre la rue du camp et la rue des lilas : devis toujours en attente – voir avec une autre entreprise.
- Des barrières de dégel seront mises en place à partir de demain sur toutes les routes départementales.
- Panneau direction Boismé au niveau du carrefour de Bellevue sur le nationale : non remis en place car cette direction est dangereuse selon l'avis de la DDE.

d. Commission « Vie Associative et culturelle »

Prochaine réunion le 22 janvier.

Mr BERTIN fera des états des lieux en 2009 en roulement avec les employés communaux.

Rendez-vous avec l'association « BOCAL » pour faire des animations sur la commune : reporté.

e. Commission « Communication – Information »

- vœux du maire : invitations envoyées pour les nouveaux inscrits sur la liste électorale en 2008 (adresses connues) et parution dans les journaux pour avertir toutes les personnes installées sur la commune en 2008.

Questions : comment faire pour que les vœux du maire ne soient pas réservés seulement à une partie de la population ? Offrir un buffet aux élus, au personnel et aux présidents d'association est à maintenir. A réfléchir pour l'année prochaine. Par économie, certaines collectivités ont décidé de diminuer les dépenses « superflues », doit-on supprimer ces manifestations à l'image des grandes villes ?

- Pour information : la salle des fêtes était occupée samedi matin par le district de foot (environ 150 personnes) alors que la salle n'avait pas été réservée. Un état des lieux a cependant été fait en dernière minute.
- Le C.C.A.S. constitué depuis mars 2008 voit un de ses membres démissionner, il s'agit de Mme SEGARD. Nomination de Mme GIRET Huguette pour son remplacement.
- Le 7 mars à 11 h aura lieu la cérémonie de départ en retraite de Mme COURJAUD Maryse, le conseil municipal est invité.
- Recrutement en cours pour le remplacement de la cantinière : 5 candidatures reçues pour l'instant.
- En raison d'un changement de son planning de travail Mr RAMBAULT Emmanuel propose de nouvelles dates pour les prochaines réunions du conseil : 9 février au lieu du 2 – 9 mars au lieu du 2 et 6 avril.

Après avoir pris connaissance de ces nouvelles dates et constaté que d'autres membres ne pourront pas assister aux réunions aux dates proposées, le maire rencontrera à nouveau Mr RAMBAULT pour convenir d'autres jours.

- Lotissement du Pinier II : les fouilles archéologiques sont commencées ce matin. Les travaux de viabilisation pourront commencer cet été après la signature d'un arrêté par le Préfet. Il convient d'anticiper ce genre d'intervention pour les prochaines opérations de lotissement.
- Le Pays du Bocage met en place des commissions de travail. Les conseillers municipaux sont invités à se faire inscrire dans les commissions de leur choix :
 - o Mr GROLLEAU : commission Agriculture
 - o Mr BOULY : commission culture
 - o Mme MERCERON : commission enfance
 - o Mr MERCERON : commission environnement.
- Réunion de la DDJS pour lancer un questionnaire auprès des jeunes de 13 à 16 ans afin de connaître leurs besoins. Questionnaire accessible sur le site.
- Pluviométrie de Chiché en 2008 : 812 mm (dans le bourg). Moyenne depuis 25 ans 813 mm.

3. ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DU STADE – APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Rappel : travaux prévus en 2008 mais non réalisés.

Lancement de l'appel d'offres dans le courant du mois de janvier pour une durée de 4 mois.

Compétences différentes selon les travaux :

- eaux usées : compétence communautaire
- eaux pluviales et réseaux autres : compétence communale

Le conseil municipal donne tous pouvoirs au maire à l'effet de signer les marchés avec les entreprises et tout document relatif à la passation d'une convention pour établir un marché de groupement de commandes (entre la commune et la communauté de communes « Cœur du Bocage »).

4. CIMETIERE : AMENAGEMENT DE L'EXTENSION

Le cimetière arrive à saturation. Des reprises de concession sont en cours mais un délai de 3 ans est nécessaire avant toute reprise.

En attendant, la libération de quelques emplacements, il conviendrait d'utiliser la partie nouvellement aménagée en pelouse.

Le conseil revient sur le columbarium : mode de réservation, prix des emplacements, etc...

A voir en commission voirie.

5. RESULTAT DU RECENSEMENT DE LA POPULATION AU 1^{er} JANVIER 2009

Le recensement général de la population commencera le 15 janvier 2009 jusqu'au 14 février. Mélanie GERBEAU et Catherine BAUDRY ont été nommées agents recenseurs.

Recensement 1999 : 1379 habitants

Recensement 2004 : 1438 habitants

Recensement complémentaire en Octobre 2008 : 1779 habitants. Pour la dotation globale de fonctionnement une base de 1805 habitants (y compris les résidences secondaires) a été prise en compte (soit une dotation de + 30.000 € par rapport à 2007.)

Population légale donnée par l'INSEE au 1^{er} janvier 2006 : 1501 habitants

Mr MARY propose de continuer la politique de création de lotissements pour maintenir un certain niveau de population.

6. PROGRAMMATION DES FORMATIONS POUR LES ELUS

Par l'intermédiaire de l'association des maires des Deux-Sèvres, des formations sont proposées :

- maîtrise des budgets locaux : 17 et 18 février à Niort
- organiser, animer, participer à une équipe municipale : 16 mars à Niort

Se faire inscrire au secrétariat pour tout conseiller intéressé par ces formations.

7. QUESTIONS DIVERSES

1) Courrier des Randonneurs reçu le 19 décembre 2008 qui demandent des informations sur le dossier des 4 bornes de manière à en informer les adhérents lors de leur prochaine assemblée générale.

Le maire informera l'association que la municipalité a rencontré des techniciens du Conseil Général, le Conseiller Général responsable de la commission des chemins de randonnées et Mr BROSSEAU, conseiller général.

Le résultat est le suivant : le conseil général refuse la proposition de déclassement du chemin des 4 bornes car il faut proposer un chemin de substitution qui relie le point de départ et le point d'arrivée de ladite allée. Cette solution n'étant pas possible, dans un 1^{er} temps, une proposition par les services du conseil général a été faite. Par l'intermédiaire du maire, celle-ci a été proposée au propriétaire qui, actuellement, est en cours de réflexion.

Mr MERCERON demande plus d'explications sur cette nouvelle proposition.

La proposition faite au propriétaire est la suivante : si un chemin est créé dans le bois qui permettrait de rejoindre les 2 extrémités du chemin des 4 bornes, le Conseil Général serait alors d'accord pour le déclassement. Ce chemin de substitution serait créé le long du bois en longeant la route.

Questions de Mr MERCERON :

- la création de ce nouveau chemin serait-il à la charge du propriétaire ?
- Quel est l'intérêt d'avoir un chemin qui longe le bois alors qu'il en existe déjà un à l'intérieur du bois ?
- Ne va-t-on pas dépenser de l'argent public pour faire ce chemin ? Mr MERCERON exprime son avis à ce sujet : « ceci est relativement absurde ».

Cette entente avec le propriétaire mérite d'être obtenue car l'échange du bois situé près du bourg en dépend et reste très intéressant pour la commune Un courrier de réponse sera fait pour l'association.

2) Formation suivie par Alexandre FAURET sur l'élimination des déchets.

Une commission ayant pour référent Mr FAURET pourrait être constituée sur cette question de l'élimination des déchets : Mrs MARY – MERCERON – BERTIN se portent candidats. Des membres extérieurs (particuliers ou écoles) pourront se joindre au groupe.

3) email reçu ce jour de la part d'une famille de Chiché qui interpelle l'équipe municipale sur les illuminations de Noël. En effet, ces derniers « regrettent que la commune persiste à éclairer l'église, les guirlandes...et considèrent que l'on pourrait faire des économies d'énergie surtout lors des pics de consommation d'électricité que l'on a connu en fin d'année ».

Après avoir pris connaissance de cette observation, le conseil municipal prend acte et décide que pour l'année prochaine, les illuminations commenceront plus tard et se termineront surtout plus tôt (10 décembre au 6 janvier par exemple).

A ce sujet, il serait bon de revoir le plan d'allumage de l'éclairage public (commande pulsadis avec Seolis).

4) Numérotation des villages : à mettre en place avec les services de la poste.
